

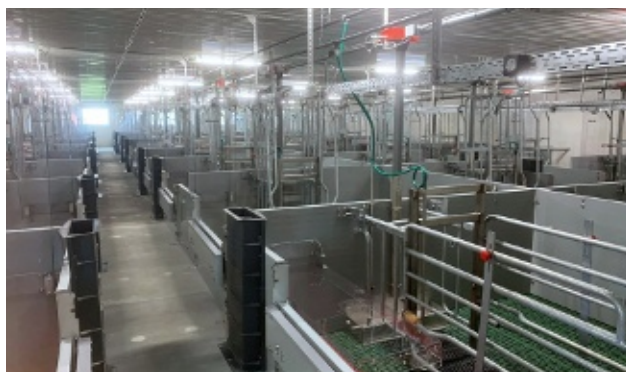
**Pour moderniser son élevage, Johann Basset a investi dans un bâtiment** regroupant 180 places de maternité avec sevrage sur place, une verraterie, une quarantaine et un biofiltre. Un projet dimensionné pour l'avenir, alliant performances, confort de travail et bien-être animal.

# « Un projet réfléchi pour optimiser le naissage »



**Le bloc naissage neuf regroupant 176 places de maternité, 47 places de verraterie et une quarantaine a été construit à proximité des anciens bâtiments qui seront transformés en engraissement.** ©Chambre d'agriculture de Bretagne

**E**n investissant dans un bloc naissage avec sevrage sur place, Johann Basset, éleveur à Pengilly, dans les Côtes d'Armor, trace le chemin de sa carrière d'éleveur pour les années à venir. Il est, depuis cinq ans, à la tête d'un élevage de 350 truies, conduites en sept bandes, sevrage à 28 jours en système naisseur-engraisseur. « D'abord de 1991, mes maternités et mes salles de post-sevrage étaient vraiment arrivées en bout de course. Il était temps de tout reconstruire et de moderniser mon outil de travail », explique le jeune éleveur de 32 ans, lors de la porte ouverte organisée le 12 septembre 2025. Si le choix de la maternité liberté a été une évidence pour anticiper



**Le bâtiment regroupe quatre salles identiques de 44 places (4 rangées de 11 cases).** ©Chambre d'agriculture de Bretagne

d'éventuelles évolutions réglementaires en matière de bien-être animal, celui du sevrage sur place est venu dans un second temps avec l'optique de valoriser les surfaces construites. « L'idée était de valoriser le surcoût à l'investissement des cases liberté, d'améliorer

les performances techniques et d'optimiser le temps de travail », précise-t-il.

## UNE RÉPONSE AU MANQUE DE MAIN-D'ŒUVRE

Objectif : performances et temps de travail optimisés. Pas moins de quatre salles de 44 places de maternité



## PARTENAIRES

- I-Tek Solutions,
- Émeraude élevage équipement
- Groupe Pigeon
- MCTP
- Rose Charpente
- GF Bati
- C.E.S Gilles Tardy
- Skiold
- Sodalec

Pengilly

22



avec sevrage sur place ont été construites, complétées par deux salles tampons de deux cases chacune pour absorber les surplus de bandes. « Cette conduite est une réponse à la problématique du manque de main-d'œuvre car elle supprime un lavage et un transfert d'animaux », explique l'éleveur, seul associé de l'exploitation. Avant d'ajouter : « en limitant le stress du sevrage et en optimisant les consommations alimentaires grâce au sevrage sur place, je vise un gain de sept à dix jours pour atteindre le poids de départ à l'abattoir ». Les porcelets resteront dans les salles jusqu'à 65 jours d'âge (28-30 kg environ), avant d'être conduits en engraissement par portée de douze ou treize porcs, sans mélange donc.

Côté choix techniques, l'éleveur s'est fait accompagner par l'équipe de I-Tek. Le modèle de case installée (la Weantek) est spécialement conçu pour cette conduite avec ses ...

## LE SEVRAGE SUR PLACE EN IMAGES ©Chambre d'agriculture de Bretagne

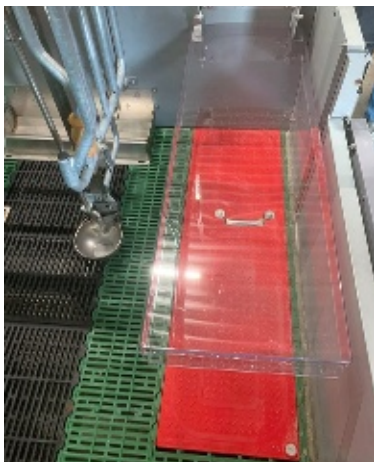
La conception de la case Weantek d'Itek présente des spécificités pour répondre à la fois à la gestion des truies en liberté, et à la conduite des porcelets avant et après le sevrage. Un multiphase (Weda) assure l'alimentation de tous les animaux à chaque stade physiologique.



Chaque case mesure **7,3 m<sup>2</sup>** (2,7 m x 2,7 m). Elles offrent 0,5 m<sup>2</sup> par porcelet à 14 animaux par case en post-sevrage. Le sol porteur est en caillebotis plastique antidérapant, avec une partie en fonte sans margelle sous la truie.



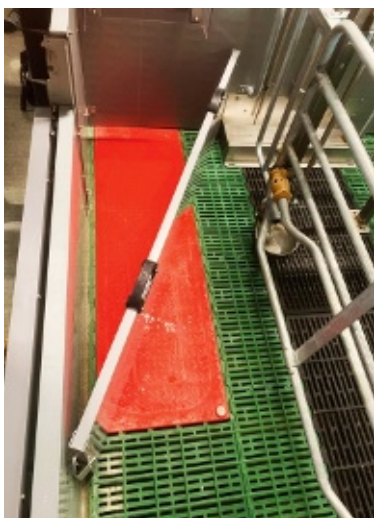
Les deux bat-flancs sont **relevables indépendamment** pour permettre aux porcelets d'exploiter au maximum la surface une fois la truie sevrée. La hauteur sous plafond de la salle est de 2,70 m. Un minimum de 2,40 m est nécessaire pour installer ce modèle de case (Weantek). Un passage d'homme a été prévu à l'arrière des bat-flancs des truies, lorsqu'elles sont bloquées. Il n'y a pas de trappes à déjections dans les cases.



Une zone dédiée aux porcelets a été aménagée, équipée d'une plaque chauffante à eau chaude de 0,8 m<sup>2</sup> (0,5 m x 1,60 m) recouverte d'un capot transparent.



Une option « **portillon rabattable** » facilite l'accès à la case. Celui-ci est relevé, une fois les truies sevrées.



Un système de planche amovible permet de venir bloquer les porcelets pour les soins.



Pour la production d'eau chaude, six kilomètres de tuyauterie ont été intégrés dans les dalles en béton situées au fond des fosses des salles de maternité. Ce système fonctionne par géothermie, couplée à une pompe à chaleur d'une puissance de 85 kW. Un ballon tampon de 600 litres alimente les quatre nourrices, avec une régulation indépendante dans chaque salle. Aucun autre dispositif de chauffage ambiant n'est prévu.



Un multiphase Weda, équipé de deux circuits de distribution (un pour deux salles de maternité) fonctionnant simultanément pour optimiser le temps de distribution, a été installé. L'appareil a été installé dans un local avec accès extérieur dédié pour faciliter les interventions. Simplicité et biosécurité assurée!

### LE SEVRAGE SUR PLACE EN IMAGES (SUITE) ©Chambre d'agriculture de Bretagne



**Le dispositif de mélange et de pesée d'aliments** est associé à quatre silos (allaitante, premier et deuxième âge, nourrain). L'aliment est convoyé grâce à une chaîne à pastille de 48 mm de diamètre. Il faut environ 40 minutes par salle pour alimenter les 44 cases.

L'auge commune mesure 80 cm (L) x 25 cm (l) x 11 cm (h). En tenant compte de la largeur disponible, cela représente un peu plus de 6 cm d'auge par porcelet pour une portée allant jusqu'à 17 sevrés. Un abreuvoir commun truie et porcelets est posé au sol. Une arrivée d'eau dans l'auge permet de distribuer la bouillie aux truies. Les porcelets sont nourris à sec après le sevrage, puis à la bouillie en fin de post-sevrage pour faciliter la transition vers l'alimentation en soupe à l'engraissement.



... bat-flancs relevables. Les cases mesurent 7,3 m<sup>2</sup>, dont environ 5 m<sup>2</sup> pour la truie. Elles offrent 0,5 m<sup>2</sup> par porcelet à quatorze animaux par case en post-sevrage. La zone dédiée aux porcelets non sevrés dispose d'une plaque chauffante à eau chaude, recouverte d'un capot transparent. L'eau est chauffée grâce à un système de géothermie installé dans les dalles en béton des fonds de fosse des salles de maternité, couplé à une pompe à chaleur.

### UN BÂTIMENT MONOBLOC COMPACT

Le bâtiment naissance de 2 100 m<sup>2</sup> comprend également une salle de 47 places de verraterie et trois salles de dix places de quarantaine, isolées du reste du bâtiment par un sas sanitaire. Installation classée oblige, Johann Basset a préféré l'installation d'un biofiltre plutôt qu'un laveur d'air. « Il y a un surcoût à l'installation, mais son fonctionnement et sa maintenance sont simplifiés. Les consommations d'eau sont bien inférieures et il ne

consomme pas d'électricité », souligne-t-il. Avec un investissement de 1,8 million d'euros, l'éleveur évalue le coût à la place en maternité à environ 10 000 euros. « J'avais bloqué les tarifs depuis deux ans. Il faut dire aussi que nous avons réalisé la majeure partie du montage nous-mêmes, sur une période d'environ trois mois et demi. Cela m'a permis d'économiser près de 70 000 euros. C'était beaucoup de travail, mais le jeu en valait la chandelle ! »



**Pour Johann Basset**, l'idée était de valoriser le surcoût à l'investissement des cases liberté, d'améliorer les performances techniques et d'optimiser le temps de travail.

©Chambre d'agriculture de Bretagne

### UN INVESTISSEMENT RÉFLÉCHI POUR L'AVENIR

« Pour l'alimentation, j'ai choisi un multiphase qui permet d'alimenter à la fois les truies et les porcelets. C'est relativement simple, sans technologies complexes », explique l'éleveur. L'aliment est distribué dans une auge commune, favorisant l'apprentissage par mimétisme chez les porcelets. Une arrivée d'eau est installée dans l'auge pour assurer une distribution d'aliment sous forme de bouillie aux truies. Les porcelets recevront quant

à eux une alimentation à sec après le sevrage. En fin de post-sevrage, la distribution passera à la bouillie afin de faciliter la transition alimentaire avec la soupe en engraissement. L'éleveur reconnaît que la gestion de l'alimentation des porcelets sevrés reste son principal point de vigilance. « Pour y répondre, j'ai rallongé les auges de 30 cm par rapport au projet initial afin de faciliter l'accès à l'aliment. Je prévois aussi de multiplier les distributions quotidiennes. » Un système

de ventilation centralisé avec entrée d'air par poteaux Exatop a été installé dans les salles. L'extraction basse est régulée par des volets motorisés sous les caillebotis (Skiold). Enfin, l'éleveur a également fait le choix d'investir dans un système de contrôle d'éclairage pour ses maternités (Variobox). « Je pourrai baisser l'intensité lumineuse en routine pour créer une ambiance plus détendue et augmenter lors de la surveillance ou des soins », indique-t-il.

Dans le prolongement de ce projet de modernisation, les anciennes salles de maternité, de post-sevrage et de pré-engraissement vont être transformées en engraissement, pour environ 900 places supplémentaires. Avec ce bâtiment, Johann Basset ne s'est pas contenté de choisir l'option la plus économique : il a pris un pari technique, un investissement réfléchi pour poser les bases de toute sa carrière. **© Claire Walbecque** claire.walbecque@bretagne.chambagri.fr